

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MAI 2024

DATE DE LA CONVOCATION : 26/04/2024  
 DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 26/04/2024  
 Date affichage du procès-verbal de la séance :

Nombre de conseillers :  
 En exercice : 13  
 Présents : 11  
 Votants : 13

L’an deux mil vingt-quatre, le deux mai à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s’est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Luc KOKELKA, Maire.

Étaient présents : Martine BOURGEOIS - Mickaël SÉJOURNÉ – Alain GARRIGOU - Christian GUILLOT – Marie-France DUVAL – Florence JOURNET – Samuel LEFORT (arrivée 19h45) – Guillaume CHARDON – Jérôme LEBLOND – Dorothee SELLIER  
*Formant la majorité des membres en exercice.*

Absente représentée : Patrice PRIGENT donne pouvoir à Mickaël SÉJOURNÉ  
 Kelly RIOU donne procuration à Martine BOURGEOIS

Secrétaire : Martine BOURGEOIS

.....

### 1. Délibération 2024-19 : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 avril 2024

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal de la séance du 11 avril 2024 a été adressé à tous les membres du conseil municipal. Aucune observation n’ayant été formulée, il soumet alors le procès-verbal à l’approbation de l’assemblée qui l’adopte à l’unanimité.

### 2. Compte-rendu de la Communauté de Communes des Portes de l’Ile de France (CCPIF)

La Journée « Découvert’ » du 27 avril au complexe sportif de Bonnières s’est très bien passé. Plusieurs stands étaient en place pour faire découvrir au public les activités de la CCPIF. Beaucoup de monde malgré le temps, suivi d’un concert le soir. Sans doute réédité à l’avenir.

La MAPA : décision de vendre l’immeuble a été prise. Une vingtaine de logements.

Les composteurs en plastique recyclé et recyclable (600 exemplaires) sont commandés en fonction des demandes des administrés. Voir pour la distribution, l’ambassadrice du tri viendra dans chaque commune pour expliquer comment cela fonctionne. La communauté de communes devait trouver une solution courant année 2024 pour une interdiction des biodéchets dans les ordures ménagères à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Le marché de ramassage des déchets avec SEPUR se termine en 2024, le nouveau marché se prépare avec sans doute la fin du ramassage des encombrants, ceux-ci seront à la demande (gratuit pour les administrés).

Un cahier des charges pour définir la mission du bureau d’études pour étudier le transfert des syndicats d’eaux en 2026, pas de décision ferme de la part de l’Etat.

La tenue du dépôt des déchets verts est totalement gérée par la CCPIF avec son personnel, notre agent continue de nettoyer les abords. Les élus relèvent que la personne n’aide pas les administrés et ne regarde pas si les déposants détiennent une carte.

### 3. Compte-rendu des syndicats intercommunaux

SIVU : Vote du budget avec augmentation de 1000 € des participations des communes : risque d’une

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MAI 2024

amende suite à la non déclaration de la DSN + augmentation des heures de la secrétaire pour rangement des dossiers, ensuite elle réduira ses heures (7 heures au lieu de 4).

La construction de la micro crèche a mis à jour une canalisation d'eau qui normalement devait passer dans la sente. Elle se situe à 5 mètres de la sente dans le terrain. Veolia a demandé à ce que les travaux soient arrêtés afin de faire une étude et modifier l'emplacement de la canalisation. Le chantier n'a pas été arrêté et la canalisation a été coulée dans les fondations. Plusieurs solutions ont été envisagées : dévier l'ensemble de la canalisation car celle-ci passe sur 6 terrains (laisser en l'état créerait une servitude), soit créer une déviation pour les 2 terrains seulement et garder une servitude pour les 4 terrains restants. La décision est prise de dévier la canalisation en totalité, coût de 75000€ non prévu au budget. Le Président souhaiterait que la commune participe à cette dépense vu que celle-ci a touché les recettes liées à la vente des 2 terrains. Le budget du SIVU avait été prévu avec la mise en conformité de 2 bouches incendie (problème de pression), celles-ci ne pourraient du coup pas être prise en charge sur cette année (coût 50000€). Si la canalisation est endommagée, 85 logements seraient impactés. Un deuxième devis a été demandé pour les travaux, le raccordement étant forcément pris en charge par Véolia. Le chantier est cher vu la situation géographique et l'espace restreint de la sente pour réaliser les travaux. Les travaux ne pourront pas commencer tout de suite et dureront au moins 2 mois.

*(Arrivée de Samuel LEFORT).*

SIVOS : Pas de réunion depuis le vote du budget. Risque de suppression de la ligne de bus 58 avec Ile de France Mobilités car seulement 4 enfants voir 1 seul le soir. Il leur est demandé d'attendre la fin des inscriptions scolaires pour prendre cette décision. Il faudrait peut-être s'orienter vers une augmentation de 12 minutes d'un autre trajet pour palier à cette fermeture de ligne. Le département ne donnera plus de subvention pour le transport des Lycées et écoles primaires à partir de la rentrée de septembre 2024. Attente du devis pour le branchement électrique des bungalows. La directrice de l'école élémentaire a demandé sa mutation. Le personnel demande une réunion avant juin afin de connaître les projets pour la rentrée prochaine.

Jérôme LEBLOND s'étonne des chiffres de la participation des communes au budget : il pense que l'augmentation de la part de chaque commune n'est pas proportionnelle. Pour mémoire le budget investissement est calculé au nombre d'habitants et le budget fonctionnement au nombre d'élèves. Monsieur le Maire répond qu'il va confirmer les montants.

SIARR : Les travaux de curage des fossés auront lieu en août. Question de Samuel LEFORT concernant un problème de drainage sur un champ qui n'arrive plus à évacuer l'excédent de pluie. Il y a effectivement une accumulation d'eau qui empêche l'exploitation du champ. Monsieur SEJOURNÉ va se rendre sur place pour étude.

SIVSCP : Pas de réunion depuis le vote du budget.

SICOREN : Des réunions de travaux sont en cours en particulier pour la remise aux normes du mur d'escalade.

SEY : Pas de réunion dernièrement.

#### 4. Compte rendu des commissions

Espaces verts : 2<sup>ème</sup> dépôt sauvage sur le territoire de la commune, une plainte a été déposée en gendarmerie. Deux administrés se sont proposés pour récupérer les déchets avec leur remorque et leur quad, le conseil municipal les en remercie. Bonne prise en mains de ses tâches de la part de notre agent communal. Autonomie, initiative et rigueur malgré le fait qu'il soit seul pour entretenir l'ensemble du territoire. Une convention avec la commune de Bréval pourrait être prise afin que les trottoirs du Hameau de Beaulieu soient faits par leur balayeuse. L'intervention aurait un coût de 280 € par jour.

Madame BOURGEOIS propose qu'une nouvelle vague de courriers recommandés avec mise en demeure soit faite pour rappeler aux administrés que l'entretien des trottoirs est à leur charge et qu'ils doivent tailler leurs haies afin que celles-ci n'empiètent pas sur la voirie. Le Hameau de Beaulieu est le plus urbanisé et celui où les trottoirs sont les moins praticables par les piétons.

Les arbres manquants ont été plantés. Les plants de printemps vont bientôt arriver, la météo n'ayant pas été très clémente.

Développements et projets : Les études de la Haie Montaise sont en cours surtout en ce qui concerne le réseau des eaux pluviales.

Entretien bâtiments, voiries et chemins ruraux : Les élus sont conscients que l'état du réseau routier s'aggrave, surtout à cause des pluies diluviennes de cet hiver et de la sécheresse de l'année dernière. Malheureusement de gros investissements ne sont pas possibles car trop chers, seules des réparations ponctuelles sont envisageables.

Urbanisme : Il a été difficile de contacter le bureau d'études qui avait fait le PLU ainsi que la modification en 2020. Celui-ci a finalement envoyé un devis pour une modification de droit commun alors que la modification que la commune souhaite n'est que simple. Nous sommes donc dans l'attente d'un nouveau devis. Il est envisagé de contacter un autre cabinet d'études ou de différer les modifications.

Communication : Date limite pour envoyer les articles pour le prochain bulletin : 15 mai pour une parution début juin. Proposition de présenter un hameau par bulletin.

Accueil de loisirs / vacances scolaires : La session du printemps s'est bien passée. Le budget prévisionnel des prochaines vacances n'apporte pas une augmentation notable. Par contre le marché se termine fin 2024, il va donc falloir relancer un marché. La Ligue rencontre des problèmes quant à l'embauche d'animateurs.

Accueil de loisirs / Mercredis : La convention avec la Ligue est annuelle et doit être reconduite tous les ans. L'association nous annonce qu'elle va devoir dénoncer cette convention afin d'en refaire une autre qui prendra en compte l'augmentation des tarifs. En effet, aucune augmentation n'avait été faite depuis le début et la Ligue est déficitaire sur cette activité. L'association propose de modifier les tranches de quotient familial qui définit la participation des parents, celles-ci étant très basses en comparaison à ce qui se pratique dans les centres de loisirs des communes environnantes. Les élus sont d'accord pour cette modification qui sera mise en place à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Culture loisirs animation : Récapitulatif des manifestations pour les mois à venir : Marché du terroir le 29 juin avec mise en place le vendredi, une aide indispensable est demandée aux élus. Pour la fête de la musique le 21 juin, la CLA propose, en fonction de la météo, de mettre en place un apéritif musical au

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MAI 2024

Radon. La fête du village sera organisée le 31 août avec feu d'artifice, bâton lumineux, buvette... la date du marché du terroir d'automne n'est pas encore définie. Noël des enfants le 14 décembre, recherche d'un spectacle. Préparation du 8 mai, la gerbe est commandée, les courses doivent être faites et déposées le lundi 6 ou le mardi 7 mai à Bréval. Martine BOURGEOIS s'occupe des courses et Jean-Luc KOKELKA les déposera.

Action sociale : Réunion le 22 mai pour définir la sortie intergénérationnelle avec tarifs de participation des administrés qui seront votés lors du prochain conseil. Le choix s'est porté sur le Parc Saint Paul, toutefois le tarif de 21 € par personne défini par le prestataire (sans différence entre enfant et adulte) risque d'être un frein pour certains... le transport pour les Neauphlettois sera, comme d'habitude, à la charge de la commune.

### 5. Compte rendu des associations

AGMRB : 2 appartements de libres suite à réorientation de 2 résidents. La commission d'admission se réunissant régulièrement, deux nouvelles devraient se faire rapidement.

Mamans du ciel : Kermesse annuelle le samedi 8 juin au Parc de l'Île Aumône à Mantes-la-Jolie.

### 6. Point état civil

Mariage de Jérémy GUILLION et Yessica PRIETO VARGAS.

### 7. Questions et informations diverses

- Jean-Luc KOKELKA : SEPUR : évacuation des déchets de plus en chère suite au nettoyage des caniveaux, un courrier a été fait pour que le dépôt soit dorénavant fait sur la commune. Les matières récoltées serviront à boucher les trous de voirie.
- Jean-Luc KOKELKA : Zone des Campanules : non-conformité toujours en cours, un délai de 2 mois supplémentaires a été accordé en accord avec la Préfecture. Un des bâtiments va être fermé au public car c'est un lieu de stockage.
- Jean-Luc KOKELKA : Quand les bandes d'herbes des Prés de Launay seront semées, un courrier sera fait aux habitants pour l'entretien de ces zones et pour leur demander de se garer correctement et non sur les trottoirs.
- Jean-Luc KOKELKA : Elections Européennes : il est demandé aux conseillers de se positionner sur les créneaux horaires pour tenir le bureau de vote.
- Jean-Luc KOKELKA : Mise en place d'un affichage public libre.
- Jean-Luc KOKELKA : Coupure ENEDIS le 17 juin pour permettre l'élagage des lignes haute tension.
- Florence JOURNET : Transmet la demande de cavaliers pour faire un pique-nique le dimanche 12 mai autour de l'étang au Parc du Radon. Mickaël SÉJOURNÉ alerte sur le piétinement des chevaux sur un terrain très humide. Il est conseillé aux cavaliers de positionner leurs chevaux au niveau du lavoir.
- Martine BOURGEOIS : Signale le manque de signalisation du Parc du Radon : les personnes extérieures cherchent son emplacement lors des manifestations.
- Christian GUILLOT s'informe sur l'édification de carport et les matériaux que l'on peut utiliser.



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MAI 2024

Il est rappelé que les couvertures de toitures ondulées (tôles, fibrociments, bac acier...) sont interdites au PLU.

➤ Décisions municipales :

- Droit de préemption non exercé suite à la vente d'une habitation.

**Prochain conseil : le jeudi 6 juin 2024**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25

Neauphlette, le 06 mai 2024

Le Maire,  
M. Jean-Luc KOKELKA



Le secrétaire de séance,  
Mme Martine BOURGEOIS



